

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06433

Numéro SIREN : 799 085 659

Nom ou dénomination : A2F CATERING SAS

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/050992

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/050992**
n°de gestion : **2013B06433**
n°SIREN : **799 085 659 RCS Lyon**

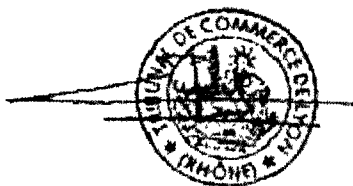
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2F CATERING SAS - Société par actions simplifiée
2 avenue de la Gare 69440 Mornant -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4966553

50992

A2F CATERING

2 AVENUE DE LA GARE
69440 MORNANT

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2016

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Bilan détaillé	10
ACTIF	10
<i>Actif immobilisé</i>	<i>10</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>10</i>
PASSIF	11
<i>Capitaux Propres</i>	<i>11</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>11</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>11</i>
Compte de résultat détaillé	13
Annexes Légales 2017	16
Liasse 17 IS RS	25
Liasse 17 2572 IS	39
Liasse 17 2573 Suivi Creances	42

A2F CATERING

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A2F CATERING pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 43 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	94 102,00 Euros
chiffre d'affaires	214 939,57 Euros
résultat net comptable	1 101,66 Euros

Fait à BRIGNAIS
Le 06/04/2017

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet CABINET FINOT & ASSOCIES

A2F CATERING

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	363	222	141	214	- 73
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	21 880		21 880	21 880	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 473	5 452	10 021	11 917	- 1 896
Autres immobilisations corporelles	70 342	16 893	53 449	61 376	- 7 927
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 148		1 148	1 148	
TOTAL (I)	109 206	22 567	86 639	96 535	- 9 896
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	2 235		2 235	525	1 710
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	360		360	88	272
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 365		3 365	3 191	174
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	588		588	428	160
. Autres				6	- 6
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	488		488	6 690	- 6 202
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	426		426	1 490	- 1 064
TOTAL (II)	7 463		7 463	12 417	- 4 954
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	116 669	22 567	94 102	108 952	- 14 850

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	100	100	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	291	4 738	- 4 447
Résultat de l'exercice	1 102	-4 448	5 550
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 492	1 391	1 101
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	41 661	57 533	- 15 872
. Découverts, concours bancaires		3 648	- 3 648
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	23 841	9 147	14 694
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 538	6 980	558
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	6 299	10 300	- 4 001
. Organismes sociaux	10 287	17 751	- 7 464
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 003	1 293	- 290
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	982	910	72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	91 610	107 562	- 15 952
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	94 102	108 952	- 14 850

A2F CATERING

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 779		1 779	651	1 128
Production vendue biens	213 052		213 052	183 961	29 091
Production vendue services	109		109	454	- 345
Chiffres d'affaires Nets	214 940		214 940	185 066	29 874
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits			4	5	- 1
Total des produits d'exploitation (I)			214 944	185 071	29 873
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			55 782	44 927	10 855
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			46 448	48 379	- 1 931
Impôts, taxes et versements assimilés			1 739	1 089	650
Salaires et traitements			71 845	69 957	1 888
Charges sociales			14 122	10 525	3 597
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 896	10 802	94
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			565	519	46
Total des charges d'exploitation (II)			201 397	186 199	15 198
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			13 547	-1 128	14 675
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			2 267	3 050	- 783
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			2 267	3 050	- 783
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 267	-3 050	783
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			11 280	-4 178	15 458

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros				
	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 000	- 5 000	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		5 000	- 5 000	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	178		178	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 000	5 269	4 731	89,79
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10 178	5 269	4 909	93,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-10 178	-269	- 9 909	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	214 944	190 071	24 873	13,09
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	213 842	194 519	19 323	9,93
RESULTAT NET	1 102	-4 448	5 550	124,78
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A2F CATERING

Annexes Légales 2017

Annexes Légales 2017

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 94 102,00 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 101,66 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

A2F CATERING

Annexes Légales 2017

Annexes Légales 2017

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 94 102,00 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 101,66 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

A2F CATERING SAS

(Nom commercial : BRASSERIE DE LA GARE)

Société par Actions Simplifiée

au capital de 1.000 euros

Siège social : 2 avenue de la Gare
69440 MORNANT

799 085 659 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2017

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai convoqué à la présente assemblée générale ordinaire annuelle afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion et rapport sur les conventions réglementées établis par le président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 227-10 du Code de commerce intervenues entre la société et les actionnaires,
- Détermination de la rémunération du président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités, .
- Questions diverses.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport sur les conventions réglementées.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Je vous rappelle en premier lieu que l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'une durée de 12 mois constitue le troisième exercice social.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 fait ressortir un chiffre d'affaires H.T. en hausse de + 16,14% par rapport à l'exercice précédent, à 214.940 euros contre 185.066 euros en 2015.

Entre les exercices 2015 et 2016, les charges d'exploitation sont en progression de + 8,16 % et s'inscrivent à 201.397 euros pour l'exercice écoulé.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires (ventes de marchandises et production vendue (biens et services) a atteint 214.940 euros HT contre 185.066 euros H.T. pour l'exercice précédent, soit une progression de + 16,14 %.

Les produits divers de gestion se sont élevés à 4 euros HT au cours de l'exercice écoulé.

La société a demandé le remboursement de sa créance au titre du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) pour l'exercice écoulé à hauteur de 3.365 euros.

Les achats de matières premières et autres approvisionnements s'affichent à 55.782 euros contre 44.927 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 24,16%.

Les autres achats et charges externes ressortent à 46.448 euros contre 48.379 euros pour l'exercice précédent, en baisse de - 3,99 %.

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés s'inscrit à 1.739 euros pour l'exercice écoulé, en augmentation de + 59,69 % par rapport à l'exercice précédent.

Les salaires et traitements s'affichent à 71.845 euros (contre 69.957 euros pour l'exercice précédent) et les charges sociales à 14.122 euros pour l'exercice écoulé (contre 10.525 euros pour l'exercice précédent).

Le montant des dotations aux amortissements sur immobilisations s'établit à 10.896 euros contre 10.802 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 0,87%.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice écoulé s'affiche à 201.397 euros, en hausse de + 8,16 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice 2016 à + 13.547 euros contre - 1.128 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- des charges financières pour 2.267 euros (contre 3.050 euros pour l'exercice précédent),
- des charges exceptionnelles pour 10.178 euros incluant des charges exceptionnelles sur opérations en capital pour 10.000 euros et des charges exceptionnelles sur opérations de gestion (Pénalités et amendes) pour 178 euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de + 1.101,66 euros contre une perte de - 4.447,86 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de + 1.101,66 euros.

Je vous propose de bien vouloir affecter ledit bénéfice de + 1.101,66 euros au compte « report à nouveau » .

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué aux associés au

titre des exercices clos le 31 décembre 2014 et 31 décembre 2015 qui constituaient les deux premiers exercices sociaux.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts.

Il est rappelé en tant que de besoin que des amendes et pénalités (non déductibles fiscalement) ont été réintégrées dans le résultat fiscal pour la somme de 15 € au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Il est d'abord rappelé que l'exercice clos le 31 décembre 2016 constitue le troisième exercice social et reste impacté par les investissements et dépenses diverses - en majorité non récurrents - liés à la phase de démarrage de l'activité sociale (matériels, frais de constitution de la société, etc..).

La progression du chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé est conforme à nos prévisions et repose notamment sur le gain de notoriété de l'établissement de restauration exploité à MORNANT et la qualité des prestations.

Je mettrai en œuvre tous les moyens nécessaires pour poursuivre la progression du chiffre d'affaires constatée au cours des précédents exercices et améliorer la rentabilité de l'entreprise, notamment au moyen de nouveaux investissements, de l'amélioration du contrôle de la gestion et de la maîtrise des charges d'exploitation.

- Evénements importants depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2015, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement

Je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Je vous rappelle que notre société n'a aucune filiale et ne détient aucune participation dans une autre société.

Notre société n'a pas pris de nouvelles participations dans le capital des sociétés civiles ou commerciales durant l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- Rémunération du président

Je vous demanderai d'approuver la rémunération d'un montant brut total de 15 985 € (Rémunération nette totale de 12 300 €) qui m'a été allouée par la société en ma qualité de directeur de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. En outre, je vous propose de décider que votre président continuera d'avoir droit, sur présentation de pièces justificatives, au remboursement de ses frais réels de représentation et de déplacement.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il vous sera donné lecture après le présent rapport du rapport de votre président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé et sur lequel vous devrez statuer.

Je vous invite à adopter les résolutions que je soumets à votre vote au titre de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

A MORNANT, le 25 mai 2017

Andréa FRISINIA,
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a loop and a diagonal stroke.

A2F CATERING SAS
(Nom commercial : **BRASSERIE DE LA GARE**)
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 avenue de la Gare
69440 MORNANT

799 085 659 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

« Deuxième résolution »

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée

En conséquence, elle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à la somme de € 1.101,66 euros au compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale rappelle que l'exercice clos le 31 décembre 2016 constitue le troisième exercice social et qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux premiers exercices sociaux. »

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2017 dont le procès-verbal sera consigné sur le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

Le président,
Andréa FRISINA

